



# Projet de territoire

2018 – 2030

*La terre, la mer, l'avenir en commun*





[saintbrieuc-armor-agгло.fr](http://saintbrieuc-armor-agгло.fr)



BINIC-ÉTABLES-SUR-MER // HILLION // LA HARMOYE // LA MÉAUGON // LANFAINS // LANGUEUX  
 LANTIC // LE BODÉO // LE FÛIL // LE LESLAY // LE VIEUX-BOURG // PLAINE-HAUTE // PLAINTEL  
 PLÉDRAN // PLÉRIN // PLËUC-L'HERMITAGE // PLOUFRAGAN // PLOURHAN // PORDIC // QUINTIN  
 SAINT-BIHY // SAINT-BRANDAN // SAINT-BRIEUC // SAINT-CARREUC // SAINT-DONAN // SAINT-GILDAS  
 SAINT-JULIEN // SAINT-QUAY-PORTRIEUX // TRÉGUEUX // TRÉMUSON // TRÉVENEUC // YFFINIAC



# Saint-Brieuc Armor Agglomération

LANFAINS  
1 100 HAB

## INTRODUCTION

# La fondation de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Le **Schéma Départemental de Coopération Intercommunale** arrêté par le Préfet des Côtes d'Armor le 29 mars 2016 a diminué le nombre d'EPCI de 30 à 8 pour le Département, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le nouvel EPCI constitué sur l'agglomération briochine vise à assurer son développement au service du Département des Côtes d'Armor tout entier et renforcer le positionnement et les potentialités de **l'agglomération dans l'environnement régional**.

Pour fonder **la nouvelle intercommunalité**, les élus se sont dotés d'un **pacte de confiance et de gouvernance**.

Il affirme la volonté partagée par les élus **d'unir leurs actions et d'impulser des politiques répondant aux enjeux suivants** :

- 】 Renforcer la dynamique du principal **pôle urbain** du Département et son rayonnement en Bretagne Nord,
- 】 Développer les **coopérations** et s'inscrire dans le paysage institutionnel breton,
- 】 Renforcer les **complémentarités** entre ville centre, urbain, littoral, rural, en préservant les identités de chacun,
- 】 Concevoir une **offre de service** de qualité et cohérente à l'échelle des territoires de vie,
- 】 Garantir la **proximité** vis-à-vis des usagers des services, des agents et des élus.





# Une Agglomération qui agit pour tous les habitant.e.s

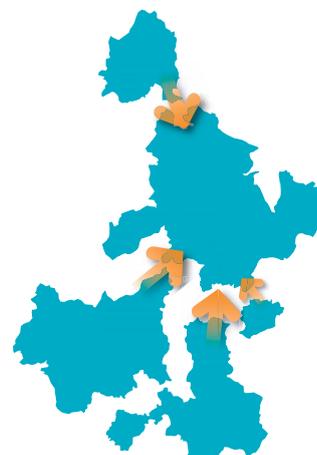


## L'origine du Projet de Territoire

Dès 2016, dans le processus de fusion de 4 EPCI en une nouvelle Agglomération, les élus ont souhaité engager l'élaboration de leur projet de territoire afin de « **donner du sens, une vision qui puisse faire rêver les gens** ».

**Pour cela ils avaient donné au projet de territoire les ambitions suivantes :**

- **Se doter d'une identité commune** : en identifiant nos traits distinctifs, en affirmant nos différences au sein de l'espace breton.
- **Se donner un cadre fédérateur** entre élus mais aussi avec les acteurs du territoire.
- **Se doter d'un espace de dialogue avec les territoires voisins**, en recherchant des complémentarités, des équilibres, des coopérations et gagner en légitimité vis-à-vis des acteurs institutionnels (anticiper les contractualisations...).



Insertion professionnelle

Soutien aux familles

Actions sociales

Vieillesse



TOURISME

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS  
ET CULTURELS

DÉPLACEMENTS

HABITAT

URBANISME

## Un projet de territoire c'est quoi ?

Rendez-vous avec le futur pour certains, projet de fondation institutionnelle pour d'autres ou encore support de promotion, les projets de territoire réunissent dans la plupart des cas l'acceptation d'un **projet de développement fondé sur des constats partagés**, une vision commune de **l'avenir du territoire** et qui définit des orientations de moyen et long termes.

Sans doute **davantage une démarche** qu'un document, le projet s'incarne bien souvent en une hiérarchisation des priorités de l'intervention publique et dessine un **cadre de référence stable** pour la mise en œuvre des politiques qui répondent à **plusieurs objectifs**.

Leur mise en œuvre s'incarne au travers des différentes politiques publiques et programmes d'actions de la collectivité, d'outils de pilotage (observation et évaluation), et peuvent être la base de **projets d'administration ou de démarches de concertation** afin de permettre une **mise en mouvement des acteurs** d'un territoire.





# Le calendrier

## FIN 2016

### Identification des enjeux prioritaires par les élus

- 3 Ateliers des paysages avec DDTM, DREAL, CEREMA et communes (Maire et adjoint urbanisme)
- 3 Ateliers autour du Projet de Territoire

## JANVIER – JUIN 2017

### Impulsion politique

**AVRIL**  
Lancement démarche par Bruno JONCOUR au séminaire de Saint-Quay-Portrieux

### Comité de Pilotage d'installation

**MAI**  
Comité de Pilotage validation des attentes et des axes de travail

**JUIN**  
Structuration ingénierie locale

Antenne 22 de l'ADEUPa

## JUILLET – OCTOBRE 2017

### Décryptage des dynamiques en cours sur le territoire

- Affinement des dynamiques en lien avec l'ADEUPa
- Comités de Pilotage thématiques "Comprendre pour agir" septembre/octobre

## NOVEMBRE 2017

### Séminaire des conseillers communautaires

- Impacts du scénario en cours, transitions, partage des enjeux

## Se situer

Ateliers sur le diagnostic

# Méthode de concertation

- Stratégie économique
- Plan de Déplacement Urbain (PDU)
- Plan Local de l'Habitat (PLH)
- Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) etc...



## IMULSION POLITIQUE

- Comité de Pilotage projet de territoire
- 16 élus identifiés
- 7 Comités de Pilotage
- + instances de validation

## MÉTHODE D'ÉLABORATION

## ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

- Ateliers participatif PDU, PLH, PCAET, Stratégie Éco
- 3 ateliers des territoires + 3 ateliers des paysages
- Séminaires des élus communautaires, municipaux
- Cafés interco'

## CONCERTATIONS HABITANTS, AGENTS, ACTEURS ÉCONOMIQUES

- ingénierie territoriale
- Adhésion ADEUPa et antenne costarmoricaïne

JANVIER – AVRIL  
2018

**Formulation des orientations**

- Partage des ambitions et orientations transversales
- Réflexion sur la déclinaison dans les documents sectoriels

**Réunions bilan de l'année 2017**

- Par pôle de proximité

**COPIL (Comités de Pilotage)**

- Mise en débat des orientations

**Séminaire des conseillers municipaux**

- Présentation des orientations

**Se projeter**  
Orientations

MAI – JUILLET  
2018

**Comités de Pilotage**

- Validation du projet de territoire

**PLÉNIÈRE COMMUNAUTAIRE élargie aux conseillers municipaux**

- Présentation du projet de territoire et amendement

**Approbation du Projet Territoire en Conseil d'Agglomération**

**Partager**  
Élus / acteurs locaux

2<sup>e</sup> SEMESTRE  
2018



**Déployer**

Mise en œuvre  
Habitants Acteurs locaux

# Méthode d'élaboration

En termes de méthode, il était souhaité un diagnostic court, qui pointe les enjeux **sans complaisance**, phase qui pourrait se traduire par **“comprendre pour agir”** autour de 3 fondamentaux : **emploi, cohésion sociale, transition écologique et énergétique.**

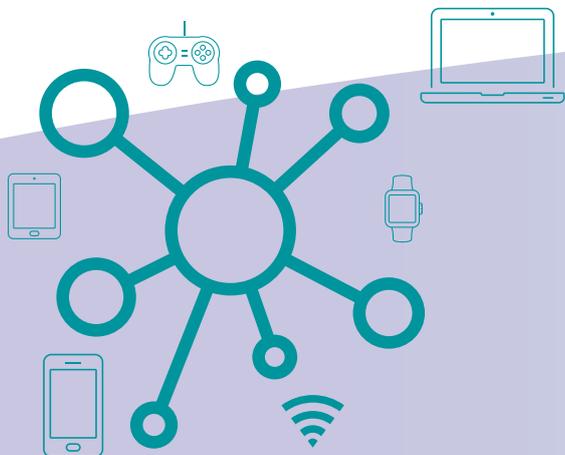
- Pour cela, la comparaison à d'autres bassins de vie de taille et fonctionnements comparables a été jugée nécessaire afin de situer la trajectoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération dans un contexte élargi, Bretagne et Grand Ouest.
- Le croisement des analyses thématiques aboutissant à esquisser un scénario que les élus ont collectivement jugé « inacceptable » et non soutenable pour l'avenir.
- Le diagnostic **s'est attaché à identifier les atouts ou opportunités pour agir et infléchir la tendance.**
- De ces opportunités, les élus ont pointé celles qui singularisent le territoire et lui permettent de dégager des pistes d'orientations pour un projet qui s'appuie sur les ressources endogènes durables et positionne l'agglomération dans une relation de complémentarité avec les territoires voisins et le reste de la Bretagne.





# Un Territoire **en transition...**

Actuellement des changements majeurs impactent la société dans son ensemble.



## La transformation digitale

La transformation digitale change le rapport de la **société au temps**, à l'espace, au savoir, modifie le rapport entre les générations et la façon de travailler, fragilise la frontière vie publique / vie privée, bouleverse certains modèles économiques.

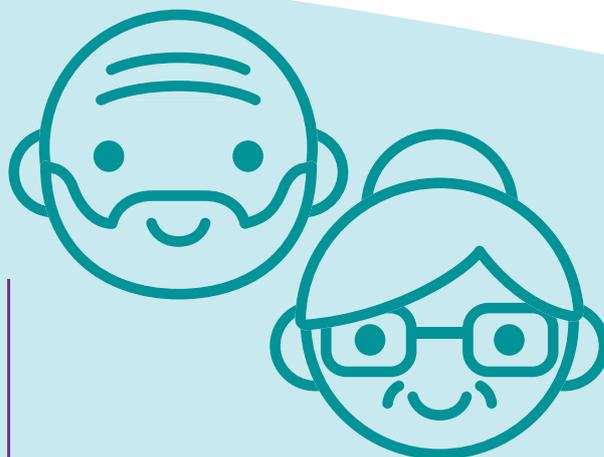
## Les transitions écologique et énergétique

Les transitions écologique et énergétique sont rendues nécessaires par les enjeux mondiaux de biodiversité (on parle de 6<sup>e</sup> crise d'extinction) et de changement climatique. Elles invitent à repenser la manière d'utiliser les ressources et ainsi, apportent des opportunités en termes de **croissance "verte"**, d'économie de la connaissance et de management de process. Plus particulièrement sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération, elles portent un enjeu d'identification très fort avec les  **futures éoliennes**  en mer qui seront implantées dans la Baie de Saint-Brieuc, par ailleurs territoire exemplaire en termes de **gestion des déchets**, de **maîtrise de l'énergie** (dispositif Vir'Volt ma maison), et bien sûr de **mobilisation collective** autour de la lutte contre les marées vertes.



## L'accroissement et l'accélération des mobilités

L'accroissement et l'**accélération des mobilités** amplifient la mise en concurrence des territoires et des activités, ce qui fragilise les services publics et questionne la place des villes moyennes en termes **d'enseignement, recherche et innovation, santé, culture...**



## Le vieillissement et les nouvelles aspirations des habitants

Enfin, le **vieillissement et les nouvelles aspirations** des habitants constituent de nouveaux défis pour la sphère publique, appelée à développer de **nouvelles formes de services** et de modes d'élaboration des **politiques publiques**.





SYNTHÈSE DIAGNOSTIC

# ENVIRONNEMENT



À l'échelle mondiale, l'érosion de la biodiversité et la disparition des espèces, renforcées par le réchauffement climatique, entraînent de graves conséquences en cascades sur l'ensemble des écosystèmes, ainsi que des impacts économiques et sociaux pour l'humain. Malgré le constat de services rendus, y compris en matière économique, par la faune et la flore (pollinisation, amélioration de la productivité des terres, assainissement de l'air et de l'eau ou stockage du CO2...), les tendances à l'érosion s'accroissent, et vont même de plus en plus vite.



E |  
53

QU  
3 02

e La

LANFAINS

1 100 HAB



### Ce schéma se retrouve à l'échelle de Saint-Brieuc Armor Agglomération,

où le développement, accéléré depuis les soixante dernières années, s'est réalisé "contre la géographie du territoire", sur la base d'un mode non assumé : "Toujours plus vite et plus loin...". Le développement urbain sur les plateaux a été privilégié et encouragé par la réalisation d'infrastructures routières de franchissement et de liaison, de façon fortement corrélée à l'essor de l'automobile : l'extension urbaine s'est construite sur les plateaux, les infrastructures de déplacement, essentiellement routières, ont privilégié la vitesse en s'affranchissant du relief grâce à la réalisation de nouveaux ponts (pont d'Armor entre le centre-ville de Saint-Brieuc et le plateau en 1962, viaducs à deux fois deux voies de la RN12 sur les vallées de Gouët et Gouédic en 1983...) Dans le même temps des espaces "s'enrichissent" et sont progressivement oubliés : estuaires, vallées..., les formes urbaines se standardisent et banalisent la perception des paysages, les continuums urbains le long des axes brouillent la lecture des espaces et les identités ; on ne perçoit presque plus les atouts du territoire : points de vue sur la mer, les coteaux...

À partir des années 1990, l'étalement urbain se fait ressentir sur des communes plus éloignées (20 à 30 km). C'est alors un développement qui prend la forme à la fois d'un élargissement de chaque commune et de la création ex-nihilo de zones monofonctionnelles le long des axes principaux, sous la demande d'un "effet vitrine".

Des phénomènes de "conurbations" (continuum urbain), le long d'axes routiers apparaissent. Ce mode de développement est consommateur de foncier naturel et agricole car il s'effectue principalement en extension urbaine. La forme du développement de l'habitat est la cause principale de consommation d'espace, devant les zones d'activité à dominante économique, avec un modèle de logements principalement individuels, sur des parcelles peu denses. 17 % du territoire de l'agglomération sont artificialisés (espaces urbains + infrastructures). Entre 2012 et 2015, 75 hectares par an sont artificialisés en moyenne sur le territoire. La superficie agricole utilisée a diminué de 3,25 % entre 2000 et 2010. Au-delà de la consommation de terres, ce mode de

développement fragmente les espaces naturels et agricoles, rendant plus complexes les déplacements de la faune mais aussi agricoles. Des zones de franges sont ainsi créées de fait entre les infrastructures et les limites urbaines, générant parfois des friches sur des espaces difficiles à exploiter pour l'agriculture (élevage en particulier). De grands ensembles naturels reconnus sont préservés (forêt, réserve de la Baie...) mais les espaces porteurs de "biodiversité ordinaire" garante de l'adaptabilité du territoire (épuration eau, air, besoin social...) sont eux mis à mal. La fragmentation des milieux les rend plus vulnérables face au réchauffement climatique et en réponse au besoin de déplacements des espèces.

Ce mode de développement impacte également la ressource en eau, au-delà de la problématique "algues vertes" qui touche la baie de Saint-Brieuc, et qui a généré une prise de conscience de la nécessité d'infléchir certaines pratiques agricoles : des enjeux tels que l'état bactériologique des eaux lié aux effluents urbains mal traités, la limite des milieux à épurer les polluants chimiques, la fragilité de l'approvisionnement en eau potable peuvent devenir des contraintes à l'avenir, accrus par le réchauffement climatique. Concernant les aspects de qualité de l'air et de consommation

« Toujours plus vite et plus loin. »

d'énergie, les données sont en adéquation avec la dépendance du territoire à la voiture individuelle et à des types d'habitat essentiellement individuels et dispersés, puisque l'on retrouve dans les principaux consommateurs et pollueurs, l'habitat, les transports et ensuite l'agriculture.

En synthèse, le territoire apparaît comme "écartelé physiquement" par ce "mode subi".

Le déséquilibre entre les espaces s'est creusé, créant des fragilités sur les centres et les espaces naturels et agricoles.

Les impacts sont multiples : pressions sur l'eau, sur l'air, sur le sol, banalisation des espaces et des paysages. Ce mode subi n'est pas durable, ne permet pas l'adaptabilité du territoire face aux changements et au final altère son attractivité. ●





SYNTHÈSE DIAGNOSTIC

# EMPLOI



Le tissu de l'emploi local est marqué par le poids de l'économie dite « présente », c'est-à-dire l'économie portée par la manière dont les gens vivent et consomment sur le territoire (en l'occurrence les Côtes d'Armor en lien avec la fonction de centralité de préfecture).

Ainsi, les 5 principaux postes pourvoyeurs d'emplois, qui regroupent 51 % de l'emploi total de l'agglomération, sont liés : au commerce (9 733 emplois), à l'administration publique (8 048 emplois), aux activités pour la santé humaine (5 645 emplois), à l'hébergement médico-social et social, l'action sociale sans hébergement (5 583 emplois) et la construction (4 801 emplois) sur un total de 66 000 emplois dans l'Agglomération.





### Une majorité des emplois de l'agglomération est pourvue par des habitants de l'agglomération

(49 000 sur les 66 000 emplois locaux), mais les échanges avec les territoires voisins pour l'emploi sont importants et s'accroissent ces dernières années. Ainsi, 9 000 habitants vont travailler en dehors du territoire, et 17 000 personnes entrent chaque jour sur le territoire pour venir y travailler.

Dans le secteur productif, l'économie locale n'est pas dépendante d'un secteur d'activité particulier comme peuvent l'être d'autres territoires.

Du fait de la diversité de l'économie locale, les effets de la crise économique de 2008 ont été difficiles à percevoir. Pourtant **Saint-Brieuc Armor Agglomération a été particulièrement touchée par la crise** : perte nette de 2 200 emplois entre 2009 et 2014, sur les 66 000 qu'elle compte aujourd'hui. C'est une **conjonction d'effets** qui permet d'expliquer l'ampleur de la crise sur la perte d'emplois.

**Le secteur industriel local a été le plus touché avec 1 200 emplois perdus.** Ces effets se situent à la croisée de la crise automobile de l'Est et agro-alimentaire de l'Ouest breton. En effet, le territoire comprend des industries agro-alimentaires (IAA) qui ont pu être touchées, mais il est plus largement totalement imbriqué dans l'écosystème de l'agro-alimentaire : par les activités de services supports aux industries agro-alimentaires, des fonctions de Recherche Développement (le Zoopole), et les habitants qui sont salariés des IAA voisines.

**La crise des finances publiques s'est traduite à la fois par l'impact sur l'emploi public – le secteur de l'administration publique, avec 780 emplois perdus, est le 2<sup>e</sup> poste de perte d'emplois après l'industrie –, et l'impact sur l'investissement public et notamment la construction – 680 emplois perdus –, dans un territoire marqué par l'importance de l'économie présentielle. Enfin, la baisse du niveau de vie de la population a eu un effet sur la consommation et donc l'activité des commerces – 500 emplois perdus.**

### Par ailleurs, l'identité économique du territoire reste à construire

au sein du contexte régional. Quel que soit le secteur d'activité (maritime, tourisme, agro-alimentaire, numérique...), SBAA se situe « dans la moyenne » en termes d'emplois. Il paraît aujourd'hui nécessaire de penser le développement économique du territoire en complémentarité par rapport au positionnement des autres territoires et en anticipation par rapport aux opportunités à venir : parc éolien, arrivée BGV, French Tech...

Les constats sur la dynamique de l'emploi questionnent la place de Saint-Brieuc Armor Agglomération en tant qu'agglomération dans le contexte de métropolisation. Certains secteurs, qui renvoient à des fonctions urbaines voire métropolitaines – culture, loisirs, logistique, recherche – paraissent sous-représentés.

### Pourtant l'affirmation des fonctions métropolitaines

(contribuant au rayonnement et à l'attractivité du territoire) d'un cœur d'agglomération est nécessaire à l'attractivité de l'ensemble du territoire, tant vis-à-vis des entreprises que des habitants. On constate que la diminution du nombre d'emplois est très importante dans la ville centre. Toutefois, mais on observe aussi que certaines villes de 1<sup>re</sup> couronne et du littoral ont été fortement touchées par la crise. •

« Le secteur industriel local a été le plus touché avec 1 200 emplois perdus »



# SYNTHÈSE DIAGNOSTIC

# SOCIÉTÉ



Un des éléments le plus impactant sur le territoire est l'élargissement des bassins de vie (travail, achats, loisirs) qui s'accompagne par une démarche du « toujours plus loin ». Dans cette mobilité croissante, notre territoire est attractif, plutôt pour une population âgée. Cette tendance s'accompagne par un vieillissement marqué de la population (d'ici 30 ans, la part des plus de 80 ans aura doublé et le nombre d'actifs devrait baisser) entraînant des besoins concernant les services à la personne (secteur en hausse sur les 5 dernières années) mais également des signes de fragilité, au regard de la relative précarisation de certains retraités (chômage des séniors, absence de retraite à taux plein qui va se développer, transfert de CSG annoncé...).





Face au phénomène d'élargissement du bassin de vie, tout le monde n'a pas le même accès à la mobilité : les ménages les plus fragilisés font face à une pression sur leurs choix résidentiels et leurs mobilités quotidiennes. **Le territoire voit émerger des phénomènes de ségrégation et de relégation de certaines populations** (notamment dans la ville-centre, les quartiers politiques de la ville et la frange sud du territoire de l'agglomération). C'est toute une part des habitants qui peine, pour de multiples raisons, à franchir les bornes du quartier vécu, resserré autour du domicile, dans lesquels les formations et les emplois, les services de vie quotidienne et les ressources sont moins utilisés. Dans le même temps, le centre reste "attractif" pour des populations précaires, dont l'accompagnement, nécessaire, est supporté par la ville-centre. **Les charges de centralité sociale ont presque doublé pour Saint-Brieuc en 5 ans avec les effets de la crise (le chômage à 18,8 %) et l'arrivée des populations réfugiées, migrantes et des mineurs étrangers isolés. Seuls 36 % des contribuables à Saint-Brieuc paient effectivement et entièrement l'impôt.** Supportant des charges supplémentaires, avec de moins en moins de recettes fiscales, la Ville ne peut pas conduire les réhabilitations nécessaires, ce qui détériore l'environnement et le cadre de vie, et conduit à une perte accélérée de population.

**Les modes de vie ont aussi sensiblement évolué dans tous les territoires.** Les aspirations des jeunes d'aujourd'hui entremêlent individualisme et engagement collectif, matérialisme et propensions à partager les usages, impératif de connexion et attentes en termes de qualité de vie : espaces publics, accès à la nature, mobilités douces. Le développement du numérique impacte fortement les modes de consommation et l'accès à l'information : développement des achats par Internet, dématérialisation des démarches administratives, des recherches d'informations, vigilance concernant la qualité des produits et leur impact social. Pourtant,

**D'ici  
30 ans,  
la part des  
"+ de 80 ans"  
aura  
doublé**

il subsiste aujourd'hui un manque de maturation des services publics sur le volet digital. Finalement, la confiance dans l'institution est fragilisée avec de nouvelles formes d'engagement qui peuvent parfois se structurer en marge des institutions. Ces transformations des mobilités, du numérique, la transition énergétique, peuvent amener du positif comme du négatif. Néanmoins dans la frange de population où l'on observe une précarisation et un repli social, le risque est celui d'un accroissement des distensions et des ruptures.

**Le territoire connaît comme ailleurs une fragilisation des liens liée à une distension entre les générations.** En effet, l'indice de jeunesse est particulièrement élevé dans les communes de 2<sup>de</sup> couronne et sur la frange ouest à l'extérieur de l'agglomération. Un coût du foncier plus faible, la proximité des axes routiers (D790, D700) expliquent en partie l'installation des familles avec enfants depuis 10 ans et rajeunissement fort selon un axe Lanvollon/Quintin. Finalement, le territoire étant marqué par une dynamique d'étalement urbain assez prononcée, avec des services très centralisés et en parallèle une **dispersion des habitants** et un allongement des déplacements. Historiquement, les mécanismes de **solidarités sociales** n'ont pas été pensés par l'intercommunalité. C'est tout un modèle

à repenser pour éviter la tendance au regroupement des populations fragiles sur Saint-Brieuc. Des enjeux forts s'ajoutent ainsi sur le lien entre le niveau de vie des ménages, la fiscalité locale et la question de la tarification des services publics.

**En synthèse, ce constat tient au fait que l'on a "attribué" à la centralité la fonction sociale, et aux autres territoires les autres fonctions (résidentielles, commerciales,...).** Ce modèle n'est plus soutenable à tous points de vue : les moyens mis en

matière d'accompagnement aux fonctions urbaines par la Ville et l'Agglomération de Saint-Brieuc ne sont pas extensibles. La Ville n'a plus les moyens pour, d'un côté, continuer à financer les charges pour les fonctions urbaines supérieures, et d'autre part l'accompagnement social des populations fragiles sans solidarité venue d'ailleurs.



# DES ÉLUS MOBILISÉS

## CONTRE UN

# SCÉNARIO

# DE L'INACCEPTABLE...

Les constats portant sur les évolutions récentes du territoire montrent que **le territoire subit des choix qui n'ont pas été faits collectivement** mais le plus souvent formulés à des échelles ne correspondant plus au fonctionnement actuel du territoire.

Un scénario, que l'on pourrait qualifier d'inacceptable, s'esquisse pour l'Agglomération si elle ne faisait pas le choix d'un projet collectif.

Dans ce scénario, le territoire, **déjà fragilisé** par la destruction d'activités et d'emplois industriels et commerciaux et la crise des centres-villes, entrerait dans un **cercle vicieux**.

Ce cercle vicieux est déjà à l'œuvre sur les centres, dans un schéma qui s'auto-entretient : il consiste pour les centres, en une chute démographique, un accroissement de la vacance des logements et des commerces, une chute des prix de l'immobilier et une dégradation du patrimoine privé et au final un accroissement de la pression fiscale.

Si l'on pousse ce scénario tendanciel,

- les **centres-bourgs** se vident, les commerces, écoles et services en proximité ferment, les logements se vident ;
- des centralités de substitution se créent, le long des axes routiers, grignotant toujours davantage les terres agricoles ;
- la **précarisation** de Saint-Brieuc (18 % de chômage, 36 % de cellules commerciales et 20 % de logements vacants en centre-ville) se creuse, accentuée par les nouvelles valeurs locatives cadastrales, avec un cercle vicieux, où ne subsisteraient que les plus pauvres et fragiles, avec un départ des contribuables aisés, une incapacité pour la ville-centre d'assumer les charges de centralités et la constitution de squats.

Les 44 % d'emplois de l'Agglomération, situés sur Saint-Brieuc sont en danger, avec des risques de départ pour des plus grandes villes comme Rennes ou Nantes ;

**La dégradation de la marque « Saint-Brieuc »** se fait au détriment de toute la Bretagne-Nord qui est associé à son chef-lieu de département depuis Paris ou Rennes.

**La crise de l'emploi** dans le pôle central se diffuse et devient la crise sociale de l'ensemble de l'agglomération, avec des populations plus fragiles en troisième couronne très vulnérables en cas de perte d'emplois.

L'affaiblissement des centres pousse les populations à **vivre toujours plus loin**, avec un coût toujours plus élevé pour les finances publiques de l'Agglomération (construire les voies, les réseaux, les équipements et les services). Le **vivre ensemble** et la cohésion sont remis en cause par l'étirement du territoire toujours plus loin.

L'augmentation continue de la distance domicile-travail aboutit à une hausse massive des émissions de gaz à effet de serre du territoire.

Le territoire devient entièrement dépendant à la voiture créant **des formes nouvelles de précarités** pour des populations, jeunes ou âgées qui ne peuvent pas recourir à la mobilité individuelle. L'urbanisation conduit à l'imperméabilisation des sols et renforce les risques de catastrophe comme des inondations, en cas d'épisodes climatiques violents

La prise de conscience se traduit à toutes les échelles (SCOT, fusion intercommunale, projet de redynamisation des centres, ...).

**Le projet de territoire vise à amplifier les mesures correctrices déjà prises en agissant sur tous les leviers de l'intercommunalité.**

# OPPORTUNITÉS POUR AGIR

- Un espace géographique et hydrographique cohérent entre Armor et Argoat
- Patrimoine bâti en centre-bourgs, anciens ouvrages du réseau ferré (Petit Train)
- De grands ensembles naturels emblématiques (réserve naturelle nationale de la Baie, forêt de Lorge Natura 2000)
- Des pôles urbains traditionnels qui marient le territoire et le rayonnement à leur échelle
- Une mixité des fonctions dans les centres
- Une imbrication ville, campagne, mer
- L'accessibilité
- Un territoire bien connecté au reste de la Bretagne
- Un réseau routier performant

→ Des acteurs investis sur les champs culturels et sportifs

→ Acteurs sociaux créant de l'innovation sociale

→ Des champions locaux sur le volet environnement, R&D, santé, gastronomie, artisanat, agri-agro



→ Une organisation territoriale consacrant le tandem Région/EPCI

→ Un EPCI avec toutes les cartes en main et compétences

→ Des organismes de formation bien ancrés

- Des nouvelles aspirations citoyennes permettant initiatives et mobilisations locales
- Des initiatives locales

- Un vivier de plus de 150 000 habitants
- Richesse culturelle des populations migrantes et réfugiées
- Une société diversifiée en termes d'âges et de profils (jeunes, personnes âgées)
- Un bon niveau de formation

- Un tissu de PME développé et adaptable aux mutations
- Une multiplicité de services aux entreprises et aux habitants
- Une base économique résidentielle
- Une offre de formation
- Une production agricole connectée au bassin de consommation

# LES ORIENTATIONS

# 1



Allier des centres dynamiques, des espaces littoraux, naturels et agricoles, dans une volonté de partenariat réciproque

Réhabiliter les **centres-villes**, et y conforter l'implantation de grandes fonctions urbaines

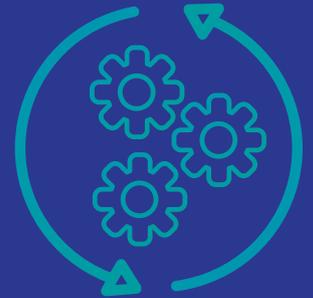
Conforter le rôle des **centres-bourgs** en maîtrisant l'étalement urbain

Choisir les centres-villes et centres-bourgs comme **lieux d'articulation** des mobilités

Valoriser les **trésors** du patrimoine bâti et naturel, de l'Argoat et de la Baie

Repenser le **développement rural** et reconnaître l'agriculture dans toutes ses dimensions (nourricière, spatiale et paysagère)

# 2



S'appuyer sur nos savoir-faire et singularités pour la conquête de marchés en mutation

Prendre appui sur la présence des habitants et des entreprises pour **développer l'économie** de services et de santé

Devenir une référence en matière de construction durable, d'économie circulaire et de **sobriété énergétique**

Accompagner, avec Lamballe, Loudéac et Guingamp, la mutation de la première zone **d'emploi agricole** et agroalimentaire de France

Développer les formations, **l'enseignement supérieur et la recherche**, et les connecter aux besoins du territoire

Adapter notre économie à la **transition digitale**

Développer l'**économie maritime**

Favoriser le **rayonnement économique** et touristique du dynamisme culturel et sportif

# 3



Agir solidairement pour  
la qualité de vie des habitant.e.s

Soutenir **tous les types de population** et  
les communes qui concentrent les fragilités

Garantir un **service de qualité** au plus près  
des besoins

Renforcer l'**accès des habitants aux services** et  
à l'emploi en articulant plus étroitement habitat,  
urbanisme, et mobilités

Favoriser l'épanouissement des habitants par  
un **cadre de vie agréable** et des équipements  
propices à la pratique sportive

Garantir le **bien-être des habitants** par un accès  
à la culture et à la santé

Répondre aux besoins des habitants par une  
**action publique** transformée et coordonnée

# 4



Porter collectivement  
notre ambition

Mobiliser **tous les élus** pour mettre  
en œuvre le projet de territoire

**Construire ensemble** l'identité "Saint-Brieuc  
Armor Agglomération" et ses projets

S'appuyer sur une administration, formée  
et exemplaire, et des **agents co-constructeurs**  
des politiques publiques

S'inscrire dans les **réseaux de coopération**  
de la Bretagne et du Grand Ouest,  
de France et d'Europe





## ORIENTATION 1

# ALLIER DES CENTRES DYNAMIQUES,

DES ESPACES LITTORAUX, NATURELS ET AGRICOLES,  
DANS UNE VOLONTÉ DE PARTENARIAT RÉCIPROQUE



**Saint-Brieuc Armor Agglomération** recèle de **véritables pépites** dans ses **centres anciens**, en particulier celui de Saint-Brieuc, qu'il convient de **révéler**.

**Réinvestir massivement** ses centralités pour les rendre à nouveau attractives c'est viser un fonctionnement du territoire plus équilibré, plus adaptable et plus agréable à vivre. Redynamiser les centralités implique de **refaire la ville sur elle-même** et de **valoriser chaque espace** pour sa vocation propre, de la baie jusqu'à l'Argoat : des espaces agricoles préservés, des espaces naturels, littoraux et patrimoniaux mis en valeur, des espaces urbains requalifiés.

Il s'agit de donner la priorité sur la **mobilisation** du parc d'**habitat** ancien pour permettre aux habitants de revenir vivre en centres, et ainsi de redynamiser les **services et les commerces**.

L'agglomération dispose d'une **qualité de vie** et d'une **accessibilité reconnues**. Cultiver ces qualités implique de conforter dans les centres les grandes fonctions urbaines qui sont des facteurs de dynamisme et de flux et de **mettre les patrimoines urbains** et les **espaces publics** en valeur. **Réaffirmer la vocation d'espaces à vivre** et de fonctions urbaines aux centralités améliore la capacité à desservir un plus grand nombre d'habitants en **transports en commun et profite aux modes de déplacements doux** car les distances entre habitat, services et équipements sont raccourcies.

# 1.1 RÉHABILITER LES CENTRES-VILLES, y conforter et favoriser l'implantation de grandes fonctions urbaines



Accueillir les **grandes fonctions urbaines** de façon priorisée dans le pôle principal.

Mobiliser **l'ensemble des politiques publiques intercommunales** (habitat, transport, développement économique, culture, sport, eau, formation) de façon prioritaire sur la réhabilitation des centres.

Assurer **les principales fonctions de bassin de vie** dans les autres centres-villes.

Permettre **au territoire de ré-habiter les centres** pour qu'ils jouent un rôle de locomotive urbaine.

Diversifier **l'offre** (notamment d'habitat, de mobilités) pour répondre aux évolutions sociétales.

Reconstruire **la ville sur la ville.**



## PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE,

Un projet voté à l'unanimité par l'Agglomération et ses partenaires  
*"Nous avons pris à bras-le-corps les difficultés rencontrées par la centralité. Il ne faut pas chercher à les dissimuler. Mais les commerçants, les habitants, les usagers, les acteurs associatifs sont mobilisés avec les élus et techniciens pour trouver des solutions concrètes pouvant répondre rapidement aux questions posées".*

Marie-Claire DIOURON,  
Présidente de Saint-Brieuc Armor Agglomération



## REVITALISATION DES CENTRES-VILLES

Des territoires mobilisés dans le cadre de l'Appel à Projets (Région, Cdc, EPF)  
*"Au-delà de tous les petits projets (voirie, espaces paysagers, maison du tisserand,...), notre plus gros projet est le nouveau quartier sur le périmètre de l'ancien hôpital et l'ancienne brasserie". L'objectif est bien sûr de revitaliser le centre-ville". Le projet inclut les thématiques : habitat, santé, développement économique, équipement social, culturel, espace public, hébergement touristique. Il s'articule avec d'autres projets privés (par exemple autour de la mobilité).*

Mireille AIRAULT,  
Maire de Quintin

# 1.2 CONFORTER LE RÔLE des centres-bourgs en maîtrisant l'étalement urbain

Limiter **l'extension urbaine** en pensant le développement sous la forme de réinvestissement urbain.

Mobiliser **un parc de logements existants** diversifiés répondant aux parcours résidentiels des habitants.

Penser **l'aménagement des espaces** ruraux et urbains en fonction des enjeux climatiques de biodiversité et de qualité de l'eau.

Passer d'une logique de construction à une **logique de production de logements**.

Porter **le renouvellement dans les centres-bourgs**, en mobilisant les friches, pour maintenir un niveau de services suffisants (activités, commerces, équipements).



## LUTTER CONTRE L'ÉTALEMENT URBAIN,

*"L'étalement des enveloppes urbaines concerne tout le monde et pas seulement les zones urbaines.*

*Nous ne pouvons penser l'urbanisme commercial d'un côté, l'urbanisme industriel, l'urbanisme d'habitat de l'autre. Il n'y a qu'un seul urbanisme, si l'on veut éviter les conflits, y compris en termes d'évolution et de consommation des sols".*

**Christian URVOY**  
Conseiller Délégué à l'Urbanisme



## RÉHABILITER LE BÂTI EXISTANT,

*Le PLH en cours d'élaboration "a pour objectif d'accompagner la dynamique de réhabilitation, d'améliorer la qualité du parc occupé pour maintenir son attractivité et de poursuivre et amplifier la lutte contre la vacance, pour revitaliser les centres".*

**Le PLH** est composé de 4 grandes orientations :

- Affirmer la gouvernance du PLH à 32
- Contribuer à l'équilibre territorial au sein de l'agglomération
- Satisfaire les besoins en logements et favoriser les parcours résidentiels
- Répondre aux besoins spécifiques

**Thérèse JOUSSEAUME**,  
Vice-Présidente Habitat, Logement, Petite Enfance, Familles

## FOCUS SUR TRÉVENEUC

*"Exemple de renouvellement de centre-bourg par une restructuration qualitative du bâti, des commerces, logements, de l'espace public au service de l'attractivité".*



# 1.3 CHOISIR

## les centres-villes et centres-bourgs comme lieux d'articulation des mobilités



Relocaliser les **services dans les centres** afin de limiter la tendance à la dispersion.

Boucler **la rocade** de déplacement briochine pour apaiser la RN12.

Renforcer **la dynamique de développement urbain selon un axe Nord-Sud**, en optimisant l'offre d'habitat dans les centres et les connexions en termes de mobilités.

Limiter **l'impact de la rocade** sur l'étalement urbain.

Permettre **la desserte et le développement des Plaines-Villes** en cohérences avec les quartiers et centres alentours.

Conforter **l'accessibilité** des centres-villes et des centres-bourgs.



### DIFFUSER LA DYNAMIQUE DE LA RN12 VERS L'OUËST ET LE CENTRE BRETAGNE

*"Le PDU, en cours d'élaboration*

*Le PDU doit répondre à ce triple défi :*

- *En favorisant la cohérence entre l'urbanisation et l'offre en déplacement pour que chacun puisse se déplacer de manière durable.*
  - *En garantissant une mobilité et accessibilité pour tous et la sécurité de chacun dans ses déplacements, Et en préservant et améliorant l'environnement et le cadre de vie.*
- Pour cela, le PDU vise 6 orientations :*
- *Accompagner la restructuration du réseau TUB sur le pôle urbain*
  - *Développer des solutions intermodales dans les secteurs périurbains et ruraux*
  - *accroître la pratique cyclable*
  - *Renforcer les centralités du territoire*
  - *Anticiper le bouleversement des circulations induites par la rocade de déplacements*
  - *Accompagner la mise en œuvre*

Ronan KERDRAON  
Vice-Président Économie et Transports



### RENFORCER LES FONCTIONS DES BOURGS

*" Les petits bourgs, depuis 50 ans bientôt, voient leurs petits commerces fermer les uns après les autres et parfois jusqu'au dernier. Pourquoi ? La révolution industrielle est passée par là, on a fait des belles routes, des 4 voies, des rocades, dont on ne sait toujours pas où certaines vont arriver..."*

*" Aujourd'hui, la population de nos communes rurales a plutôt, de manière générale, augmenté ; et quasiment tous les commerces ont disparu "*

*"Nous avons à faire en sorte que nos territoires ruraux soient des lieux d'attractivité, car on fera difficilement venir une grande enseigne dans un bourg, mais peut-être des commerces ou des activités qui n'ont pas de nécessité de se retrouver en vitrine sur une 4 voies."*

Loïc BIDAULT  
Vice-Président Agriculture et Développement Rural,  
Espaces et Patrimoine Environnemental

# 1.4 VALORISER LES TRÉSORS

## du patrimoine bâti, naturel et culturel de l'Argoat et de la Baie



Prendre **soin des espaces** naturels, agricoles et littoraux en valorisant leurs singularités.

Affirmer **une trame apaisée** qui connecte entre eux un parc des vallées, le réseau des anciennes voies ferroviaires et des ceintures dorées autour des villes.

Révéler **les patrimoines** bâtis, naturels et culturels.

Développer **l'accessibilité du littoral**, notamment depuis le pôle urbain.

Considérer **les friches comme des espaces de projets** en devenir.

Affirmer **la qualité du cadre de vie** et le dynamisme du pôle urbain comme vecteur d'attractivité touristique et de notoriété.

Penser **la complémentarité des usages** et faciliter la cohabitation des activités sur les espaces littoraux et maritimes.



### UN CONCENTRÉ DE BRETAGNE

*"L'atout majeur dont peut disposer l'agglomération c'est bien entendu ses paysages. Nos paysages peuvent être aussi bien littoraux, que tenir du bocage ou des éléments naturels. Et tout ceci fait en sorte que l'on a un cadre de vie privilégié : c'est un héritage du passé, que l'on a su préserver, qui demain sera un atout. À travers tout cela, nous serons à Saint-Brieuc Armor Agglomération un petit concentré de Bretagne".*

Mickaël COSSON  
Vice-Président Tourisme



### FOCUS SUR L'ATELIER DES TERRITOIRES,

Un co-pilotage Agglomération / État (DDTM, DREAL, CEREMA)

*"Mettre en valeur le territoire autour d'une trame apaisée connectant entre elles les figures du parc des vallées et le littoral".  
"Reconquérir les anciennes friches ferroviaires et leurs ouvrages".  
"Préserver les espaces agricoles connectés à la ville (ceintures dorées)".*

# 1.5 REPENSER LE DÉVELOPPEMENT RURAL

et reconnaître l'agriculture dans toutes ses dimensions (nourricière, spatiale, paysagère,...)



Faire émerger le **potentiel des campagnes** en complémentarité des bassins urbains.

Développer le **maraîchage dans les ceintures dorées** et en ville en lien avec des circuits courts de distribution.

Limiter l'**impact de la pression urbaine** sur les espaces agricoles et accompagner les communes qui recherchent un modèle alternatif de développement.

Consolider **une boucle alimentaire locale** qui valorise l'activité agricole locale.

Permettre à l'agriculture de prendre toute sa place dans une **relation de proximité** avec la consommation locale en secteurs urbains.



## UNE AGRICULTURE EN MUTATION

*"Nos agriculteurs sont face à une crise durable depuis plusieurs mois voire plusieurs années. Il leur faudra évoluer vers le bio qui a connu une forte expansion de plus de 66 % en 4 ans mais également évoluer dans leurs relations aux industriels aussi bien en amont qu'en aval. Pour conserver les agriculteurs il faudra également qu'on préserve les terres. De grands défis nous attendent ils sont à relever par nous tous élus aux côtés de nos agriculteurs. La transformation énergétique par exemple avec la qualité de l'eau, l'économie circulaire, mais également le déploiement du très haut débit dont les agriculteurs ont autant besoin que les autres acteurs économiques."*

Pascal PRIDO  
Conseiller délégué à l'Accompagnement de l'Agriculture



## LE PROGRAMME LEADER

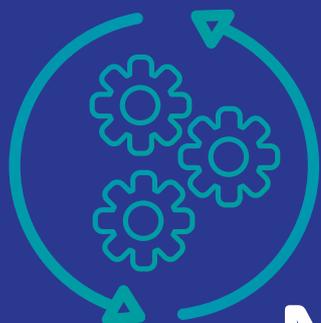
Le **programme Leader** est une démarche de développement des territoires basé sur l'implication des acteurs locaux, et une gouvernance ascendante permettant aux subventions octroyées d'apporter une dynamisation des zones rurales. Le programme permet au territoire de bénéficier de fonds européens en complément des fonds publics.

Porté par le Pays de Saint-Brieuc, il répond aux priorités définies par les acteurs locaux : accompagner le vieillissement ; soutenir l'épanouissement et les initiatives jeunesse ; renforcer les liens à travers des lieux d'accueil, de rencontre ou services essentiels ; faciliter l'accès au territoire ; lutter contre la précarité énergétique ; favoriser la coopération.

Thibaut GUIGNARD  
Vice-Président Aménagement et Développement Local,  
Viorie et Risques Majeurs, Coopération Intercommunale



## ORIENTATION 2



# S'APPUYER SUR NOS SAVOIR-FAIRE ET SINGULARITÉS POUR LA CONQUÊTE DE MARCHÉS EN MUTATION



**Saint-Brieuc Armor Agglomération** a l'opportunité de s'appuyer sur une économie fortement orientée vers les **services aux entreprises et aux habitants** pour s'adapter aux **grandes transitions** qui traversent nos sociétés (digitale, écologique, sociétale) et se singulariser dans le contexte breton.

Or, le moteur de cette économie résidentielle repose sur la capacité du territoire à maintenir et améliorer ce qui fonde son attractivité : **sa qualité de vie et ses ressources endogènes**.

Ainsi, miser sur les synergies entre les besoins de 150 000 habitants et les entreprises présentes sur le territoire permet **de viser l'excellence et d'innover** dans plusieurs domaines : l'éco-construction, la santé, l'agriculture, les énergies renouvelables...

Cela implique de créer les conditions de **rapprochement entre les acteurs** de ces domaines et de mieux connecter **l'offre de formation** aux besoins du territoire.

Enfin, forte de ses atouts propres et valorisés, l'agglomération gagnera en compétitivité dans les **coopérations** à d'autres échelles qu'implique un mode ouvert.

# 2.1 PRENDRE APPUI SUR LA PRÉSENCE DES HABITANTS ET DES ENTREPRISES

## sur le territoire pour développer l'économie de services et de santé

Affirmer **l'excellence du pôle de santé** public/privé de Bretagne nord (soins, emplois, recherche, formations) et intensifier la mise en réseau des acteurs.

Tirer **parti de la force de notre économie de services** (aux entreprises, aux habitants) en facilitant les interactions.

Encourager **la création de services et de start-up adossés à la santé** et aux services et renforcer la formation locale.

Observer et suivre en continu les dynamiques du **tissu économique et de l'emploi**.

Faire **vivre les valeurs** de l'Économie Sociale et Solidaire.



### STRATÉGIE ÉCONOMIQUE

*Élaborée à la suite de 8 ateliers, elle a réuni les professionnels du commerce, de l'industrie, des services, les agriculteurs ou encore les professionnels du tourisme. Dans un format souple, les dirigeants ont échangé directement avec les élus autour de leurs préoccupations.*

*L'objectif est de donner de la visibilité et de la lisibilité à l'action économique de l'agglomération. Elle marque la priorité que l'agglomération apporte au domaine de l'économie et des formations supérieures.*

**Marie-Claire DIOURON**  
Présidente de Saint-Brieuc Armor Agglomération

**Ronan KERDRAON**  
Vice-Président Économie et Transports



### UN CHAMP DES POSSIBLES AUTOUR DE LA SANTÉ,

*"Aujourd'hui, Saint-Brieuc Armor Agglomération dispose de deux pôles de santé majeurs, un pôle public et un pôle privé. Il faut en avoir une perception économique, car derrière il y a des métiers, tout ce qui concerne l'externalisation (la restauration, le linge, les transports, les services...).*  
*Or il ne faut pas opposer l'espace public et l'espace privé, parce que ces pôles vont travailler ensemble, ce sont des centres qui travaillent en partenariat et en complémentarité, ce qui en fait par exemple le 2<sup>e</sup> centre de traitement des cancers en Bretagne, avec pour concurrent public le centre Eugène Marquis à Rennes et le centre privé de Saint-Grégoire, qui est placé comme 1<sup>er</sup> clinique de France"*

**Thierry SIMELIERE**  
Conseiller Délégué à la Mer (plaisance, pêche, économie maritime)

**Mettre** en place une stratégie globale de promotion et de communication différenciante.

**Faire** preuve de souplesse et d'agilité dans le soutien aux projets d'entreprises à enjeux.

**Poursuivre** une politique d'investissements économiques volontariste et "visionnaire".

**Renforcer** et spécialiser notre potentiel de recherche et d'innovation pour atteindre une masse critique suffisante en Bretagne.

**Miser** sur l'enseignement supérieur et professionnel en lien avec les besoins économiques du territoire.

**Fonder** un partenariat fort entre élus et monde économique pour adapter nos actions aux mutations et promouvoir collectivement nos atouts.

**Mener** une démarche à long terme d'attractivité, en combinant attractivité touristique, salariale, entrepreneuriale, estudiantine, culturelle.

## 2.2 DEVENIR UNE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE de construction durable, d'économie circulaire et de sobriété énergétique

S'appuyer sur notre attractivité résidentielle et notre volonté de réhabilitation massive dans les centres pour **développer le secteur de la construction durable.**

Accompagner le développement économique et ses retombées sur l'emploi en cherchant à **valoriser au mieux les ressources locales et le réemploi.**

Construire une **identité du territoire** autour de la sobriété énergétique et de la production d'énergies renouvelables.

Faire de Saint-Brieuc **le territoire de pointe du grand ouest en matière de matériaux et de construction durables.**

Organiser **l'espace** selon les logiques de l'économie circulaire.

S'appuyer sur l'IUT et ID Composite pour **créer une école ou filière d'ingénieurs** dans le domaine des matériaux.



### FACILITER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

*L'économie circulaire est une manière de chercher à mieux utiliser les ressources que dans l'économie linéaire afin de les préserver, de produire davantage de valeur ajoutée et d'avoir un impact positif sur l'emploi. L'agglomération a réuni les acteurs du territoire début 2017 pour partager autour des nombreuses initiatives portées sur le territoire. Forte de ce constat elle s'est engagée dans une dynamique régionale d'acteurs mobilisés autour de l'économie circulaire. En agissant sur la boucle alimentaire, le réemploi et recyclage, la construction durable et l'aménagement de l'espace, l'Agglomération souhaite révéler les dynamiques portées sur le territoire, et les développer par l'animation et l'expérimentation sur des projets concrets, pour que l'économie circulaire devienne un marqueur identitaire du territoire.*

**Armelle BOTHEREL**  
Conseillère Déléguée à l'Innovation-Recherche, Économie Sociale et Solidaire



### UN PLAN CLIMAT AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL EN COURS D'ÉLABORATION

*"Le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) est un projet de développement durable qui a pour but de lutter contre le changement climatique, d'améliorer la qualité de l'air, de réduire les consommations d'énergie et de développer les énergies renouvelables. Saint-Brieuc Armor Agglomération est coordinatrice de ce plan et doit définir un plan d'actions (sur six ans) avec différents partenaires : le Syndicat départemental de l'énergie (SDE 22), l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), les chambres consulaires, les services de l'État... Nous tenons également à impliquer les habitants dans l'élaboration de ce plan. Les orientations du PCAET :*

- Un aménagement territorial prenant en compte la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre et polluants atmosphériques
- L'efficacité énergétique et la réduction des impacts pour des activités économiques compétitives
- Le développement des énergies renouvelables et de récupération pour la sécurité et l'attractivité du territoire
- Un territoire stockant du carbone et s'adaptant au changement climatique
- L'exemplarité des collectivités
- L'implication de tous pour un territoire sobre et innovant

**Michel HINAULT**  
Vice-président Énergie, Développement Durable

### LES MATÉRIAUX, UNE FILIÈRE D'AVENIR POUR LE TERRITOIRE

ID COMPOSITE, centre technique et de formation, rattaché à Zoopole Développement et spécialisé dans les procédés de transformations des polymères et composites, développe des produits et procédés en proposant des solutions innovantes. De l'idée à l'industrialisation, elle accompagne les entreprises à travers des activités de R&D et des moyens de transformation et de caractérisation des matériaux.



La Plateforme de transfert de technologie s'adosse aux équipes d'enseignants-chercheurs du département Sciences et Génie des Matériaux de l'IUT de Saint-Brieuc, reconnu pour son excellence dans l'ensemble du Grand Ouest.

Désireux d'être identifié en Bretagne dans la filière du bâtiment durable, le territoire souhaite renforcer ses outils en envisageant d'y adosser une école ou filière d'ingénieur.



## 2.3 ACCOMPAGNER, AVEC LAMBALLE, LOUDÉAC ET GUINGAMP, la mutation de la 1<sup>re</sup> zone d'emploi agricole et agroalimentaire de France



Accompagner **la mutation du secteur agri-agro** en agissant à une échelle élargie.

Favoriser **l'interdisciplinarité**, en se saisissant notamment des opportunités ouvertes par la transformation digitale.

Accompagner **le développement de l'agriculture biologique**, en réponse à une demande croissante, aux côtés d'autres formes d'agriculture.

Favoriser **les rapprochements** entre la recherche, l'enseignement supérieur, et les entreprises (fonction support à l'industrie agro-alimentaire).

Favoriser **l'innovation** dans les entreprises et mener des actions d'animation technopolitaine.

Soutenir **la recherche** agricole pour accompagner les mutations.

Prendre en compte les possibilités **de méthanisation**.



### SOUTENIR LES PÉPITES LOCALES POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR MUTATION,

*"L'agriculture et l'agroalimentaire ne concernent pas seulement les communes rurales. Les administrations, les services, les pôles de Recherche et Développement, Labocea et ANSES entre autres, se sont implantés en zone urbaine mais au plus proche de nos producteurs"*

Pascal PRIDO  
Conseiller délégué à l'Accompagnement de l'Agriculture



### ZOOPOLE DÉVELOPPEMENT,

Véritable interface entre ressources technologiques les entreprises de Bretagne,

ZOOPOLE développement propose différentes expertises : **Dans le domaine de la santé animale** : le Centre Technique des Productions Animales réalise des essais cliniques vétérinaires. **Dans le domaine des Productions animales et de l'Hygiène** : l'Institut Supérieur des Productions Animales et des Industries Alimentaires propose des formations continues adaptées aux contextes professionnels. **Dans le domaine du conseil technologique et de la Création d'entreprise en Bretagne.**

## 2.4 DÉVELOPPER LES FORMATIONS, L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE, et les connecter aux besoins du territoire

Consolider **le pôle universitaire** en visant l'objectif de 10 000 étudiants en 2025.

Favoriser **l'accès** des lycéens à l'enseignement supérieur.

Favoriser **le développement de formations** dans les lycées, notamment les BTS et licences professionnelles.

Soutenir **les projets de recherche et favoriser l'innovation** et le transfert de technologie, en renforçant les domaines d'excellence du territoire (santé, agri-agro, matériaux).

Soutenir **le développement de l'apprentissage** porté par la CCI et la CMA.

Soutenir **la formation pour adultes**.

Développer **les formations à l'aune des besoins** des entreprises et des atouts du territoire.

Positionner le site de Saint-Brieuc comme un **campus généraliste**, offrant aux étudiants plus de proximité avec les enseignants et le monde professionnel.



### OBJECTIFS 10 000 ÉTUDIANTS

Dans le cadre du schéma de l'enseignement supérieur et de la recherche, mené par le Département avec l'Agglomération, nos atouts ressortent :

- une très grande mobilisation des acteurs de l'enseignement supérieur et la recherche ;
- un esprit pionnier et un goût pour l'innovation ;
- des lycées et des CFA très mobilisés ;
- la présence d'enseignants et chercheurs de renommée mondiale à Saint-Brieuc ;
- une proximité entre la formation, la recherche et les acteurs économiques ;

Le schéma local prévoit 2 finalités : augmenter le nombre d'étudiants (10 000) et renforcer l'écosystème entre recherche, formations, innovations et entreprises

Jean-Marie MOUNIER  
Vice-Président Jeunesse, Enseignement Supérieur et Vie Universitaire, Nouvelles Technologies

### SOUTENIR LA RECHERCHE EN LIEN AVEC LES FORMATIONS

Le laboratoire de Ploufragan-Plouzané est spécialisé dans la santé des volailles, du lapin, des porcs et des poissons d'élevage.

Il concourt à l'amélioration du bien-être des animaux ainsi qu'à la qualité sanitaire des denrées d'origine avicole, cunicole et porcine. Il réunit sur ses deux sites de Ploufragan et de Plouzané plus de 200 personnes.

L'Anses met en œuvre **une expertise scientifique indépendante et pluraliste**. Elle contribue principalement à **assurer la sécurité sanitaire humaine dans les domaines de l'environnement, du travail et de l'alimentation**.



Elle contribue également à assurer :

- la protection de la santé et du bien-être des animaux ;
- la protection de la santé des végétaux ;
- l'évaluation des propriétés nutritionnelles et fonctionnelles des **aliments**.

Elle exerce enfin des missions relatives aux médicaments vétérinaires.

## 2.5 ADAPTER NOTRE ÉCONOMIE à la transition digitale



Investir **pleinement la transition digitale** au service des entreprises et des habitants.

Saisir **les évolutions des modes de vie** comme opportunité pour innover.

Adapter **la ville aux nouveaux usages** induits par les réseaux sociaux et les plateformes de mise en réseau.

Structurer une **“French Tech Saint-Brieuc”**.

Être **à la pointe dans le secteur de la cybersécurité**, notamment avec le CNAM.

Animer **la communauté d’acteurs** économiques autour de la transition digitale.



### SAISIR LES TRANSFORMATIONS DIGITALES AU SERVICE DU TERRITOIRE

“En ce qui concerne la jeunesse, je garderais cette phrase ‘plus loin plus vite’ mais beaucoup plus loin que ce que l’on entend dans le cadre d’un trajet domicile travail et beaucoup plus vite dans le cadre de l’information et des connexions.”

“On voit aussi un mode qui montre qu’on n’est plus dans l’ère de la propriété personnelle ; ce sont les évolutions au niveau des usages et notamment au niveau du partage. On le voit dans le cadre de l’auto partage, dans le logement...”

On doit réfléchir notre territoire avec la photographie actuelle mais on doit aussi intégrer nos jeunes qui vont devenir de grands adultes et qui vont vieillir aussi avec des usages qui vont plus vite que le temps du vieillissement classique”

Alain ECOBICHON  
Conseiller Délégué aux Entreprises, Commerce, Artisanat

### PROJET TOTEM

À la fois incubateur, Fablab, laboratoire, espace de coworking ou encore atelier de bricolage, espace de conférence, de détente, de lecture. Ce lieu permet également de :

- Détecter des signaux faibles et des nouvelles tendances en termes d’usages et de nouvelles technologies ;
- Être en alerte sur des enjeux de territoire de type agro-agri, biotechnologie marine ;
- Favoriser l’émergence, la pérennisation et le développement de - start-up sur notre territoire ;
- Donner une image d’acteurs innovants en intégrant un réseau fédérateur avec le label French Tech ;
- Fédérer et dynamiser des idées et des acteurs ;
- Être une vitrine de notre écosystème local ;
- Développer des formations notamment dans les secteurs numériques, design

## 2.6 DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE maritime



Se doter **d'une stratégie maritime** pour saisir les opportunités d'innovation et de développement.

Porter une grande ambition en matière de **culture scientifique et technique** autour des énergies marines renouvelables.

Valoriser **les métiers et les produits** de la mer.

Mettre **en réseau les trois ports** (Saint-Quay, Binic et Saint-Brieuc).

Soutenir le **projet éolien en mer**.

Affirmer **la mer et le nautisme** comme atouts touristiques et résidentiels.

### L'AFPA PROPOSE DES FORMATIONS AUX MÉTIERS DE LA MER

Le Centre de formation professionnelle pour adultes (Afp) de Saint-Brieuc/Langueux organise une action de formation autour de la découverte des métiers de la mer : comme la réparation navale, les ports de plaisance, les algues, la poissonnerie, la marine de commerce, la pêche, la conchyliculture, la protection du littoral...

### PARC ÉOLIEN OFFSHORE

62 éoliennes en mer de 8 mégawatts vont se dresser d'ici 2023 à 33 kilomètres de Saint-Brieuc. Hautes de 215 mètres, elles produiront un rendement équivalent à la production d'électricité pour 840 000 habitants. Il s'agit d'un défi, à la fois pour l'autonomie énergétique du territoire, mais également pour son développement.

Le port de maintenance à Saint-Quay-Portrieux doit accueillir 140 emplois. La constitution, par les acteurs économiques locaux, d'un cluster Breizh EMR doit aussi favoriser des retombées économiques dans les entreprises locales, dans le secteur industriel mais aussi dans la création de services dédiés. Ce projet est l'occasion de porter une ambition éducative, culturelle, scientifique et touristique de grande envergure en assumant cette nouvelle identité territoriale.



## 2.7 FAVORISER LE RAYONNEMENT économique et touristique du dynamisme culturel et sportif de l'Agglomération



Amplifier et **faire rayonner les événements** culturels et sportifs de l'agglomération.

Accompagner **l'ingénierie des métiers** liés à la culture et au tourisme.

Se démarquer comme station française de **sport-nature**.

S'appuyer sur la **notoriété culturelle et sportive du territoire** pour attirer de nouveaux habitants et touristes.

S'assurer **des retombées** de la culture et du sport sur les emplois directs et indirects (métiers connexes).

Faire vivre **les singularités de l'agglomération** au sein de la destination touristique, notamment sur le sport-nature et le tourisme urbain.

Développer les activités qui font **le lien entre terre, mer et ville** comme la gastronomie.

### BINIC FOLK BLUES

L'Agglomération a mis en place Noc'TUB qui permet de desservir des événements culturels en soirées pour en favoriser l'accès aux habitants.





## ORIENTATION 3

# AGIR SOLIDAIREMENT

### POUR LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANT.E.S



**Saint-Brieuc Armor Agglomération** est un territoire où les inégalités entre habitants sont moins fortes qu'ailleurs.

Pourtant, le **vivre-ensemble** est aujourd'hui mis à mal dans nos sociétés et l'agglomération n'y échappe pas. Une société solidaire où les **habitants** trouvent les conditions de leur épanouissement passe par la capacité d'un territoire à **organiser les solidarités** entre les communes afin de soutenir collectivement l'accompagnement des plus fragiles (populations précaires, migrants...).

Permettre l'accès des habitants à l'emploi et aux services implique d'organiser **les proximités** à chaque échelle du territoire, en liant urbanisme et mobilité, et de moderniser en continu **l'action publique** pour l'adapter aux besoins de la société.

Enfin, un territoire qui prend soin de ses habitants est aussi un territoire qui **prend soin de ses espaces** et en particulier de ses espaces publics.

Par sa taille et son organisation, qui imbriquent **villes, campagne, vallées, littoral**, l'agglomération permet l'accès aisé à tous les habitants à tous types d'espaces.

Il s'agit donc de penser leur mise en valeur en fonction des usages afin qu'ils invitent à la déambulation et à l'échange, propices à un **bien-être physique et mental** des personnes.

# 3.1 SOUTENIR TOUS LES TYPES DE POPULATION ET LES COMMUNES qui concentrent les fragilités

Accompagner **tous les âges** de la vie

Accompagner **les centralités sociales**

Soutenir les **innovations portées par le CIAS**

Soutenir **les quartiers** de la Politique de la Ville

Accompagner **les familles** par des outils innovants

Accompagner **le vieillissement** des habitants dans toutes ses dimensions

Être à l'écoute des **nouvelles générations** et leur offrir un cadre de vie en adéquation avec leurs aspirations

Accompagner **les personnes réfugiées** et les appréhender comme des ressources pour le territoire

Anticiper les **besoins en compétences** et ajuster la formation locale comme un vecteur d'attractivité pour les jeunes



## SOUTENIR LES PROBLÉMATIQUES DES CENTRALITÉS SOCIALES

*“La cohésion sociale est une thématique totalement transversale, donc il faut que ce soit notre fil conducteur. Notre projet de territoire doit être notre outil de promotion sociale, un outil de développement solidaire, qui va permettre à notre nouvelle intercommunalité de se poser en coordonnateur et en acteur de la solidarité. La cohésion sociale c’est accompagner les populations les plus fragiles, c’est aussi développer de l’offre de logement, et c’est aussi avoir une ville centre forte et répartir l’effort sur l’ensemble de notre nouveau territoire afin de favoriser l’égalité des chances”*

Thérèse JOUSSEAUME  
Vice-Présidente Habitat, Logement, Petite Enfance, Familles



## ACCOMPAGNER TOUS LES ÂGES DE LA VIE

*“Au regard des perspectives de vieillissement de la population, la question de l’adaptation de nos politiques publiques se pose, notamment en termes d’habitat. Dans nos communes on réfléchit de plus en plus à l’habitat sénior dans les centres, les centres bourgs et les centres-villes. Comment inscrire en perspective l’habitat pour permettre aux habitants de pouvoir rester à leur domicile le plus longtemps possible ? Ce qui est beaucoup moins coûteux pour la société que des places en structures. En termes d’accès aux services et à la santé, comment assurer un maillage, un accompagnement des populations les plus fragiles dans une logique de pôle de proximité afin que l’on puisse bien vieillir, sur toutes les parties de notre territoire, y compris dans les zones rurales ? En termes d’accès à la mobilité, les anciens ne conduisent plus et, ont donc tendance à rester et à s’enfermer chez eux, donc comment inventer des nouvelles formes de service pour faciliter ces mobilités ?”*

Joseph LE VEE  
Conseiller Délégué Action Sociale, en charge du Centre Intercommunal d’Action Sociale

## SCHÉMA PETITE ENFANCE

“Le schéma intercommunal d’orientations Petite Enfance qui détermine la volonté politique ‘Petite Enfance’ sur les 32 communes a pour objectif de créer une synergie, du sens et de la cohérence autour de cette compétence Petite Enfance, portée par de nombreux acteurs du territoire.

Document non contractuel, il donne une vision globale de la thématique sur le territoire et propose des actions qui arriveront à terme ou non à l’échéance 2021, en fonction de la volonté des partenaires.

Il repose sur 4 grands enjeux que sont :  
– Donner le choix d’un mode d’accueil aux familles,  
– soutenir qualitativement l’accueil individuel,  
– répondre aux besoins d’accueil atypiques,  
– Soutenir la fonction parentale.”



## 3.2 GARANTIR UN SERVICE DE QUALITÉ au plus près des besoins

Consolider  
**la structuration  
des moyens** pour  
répondre aux besoins  
des habitants.

Accompagner les  
communes souhaitant  
s'engager dans  
une **démarche  
de mutualisation.**

Organiser les  
services à l'échelle  
des **bassins de vie,**  
en complémentarité entre  
communes.

Permettre  
**l'accès aux services**  
délivrés par  
l'agglomération à l'échelle  
des pôles  
de proximité.

Penser **aux nouvelles  
formes de proximité.**

Assurer  
**l'accès à internet**  
pour tous les  
habitants.

Travailler avec  
**l'Éducation Nationale**  
autour de la mobilité  
des enfants.



### ASSURER UNE CONTINUITÉ DE L'ACCÈS À INTERNET

*"Il y a des journées entières où nous sommes en bas débit. Il y a même des coupures générales. Vous imaginez, aujourd'hui, une mairie ou une école sans internet ? Les usagers sont dépités. On répond quoi aux jeunes couples qui veulent acheter une maison ? C'est l'une des premières questions qu'ils posent".*

**Christian RANNO**  
Vice-Président Démocratie locale, Proximité  
et Relation à l'usager



### CONNECTER LES SERVICES AUX HABITANTS

*"Est-ce le bon critère de faire en sorte que les communes se développent essentiellement par l'accroissement de la population ? Certes c'est important de stabiliser notre population pour remplir nos équipements et notamment nos écoles, mais cette course en avant est une course sans fin car à chaque fois que la population vieillit il faut faire de l'étalement urbain dans nos campagnes, sous forme de lotissements gagnés encore sur la terre agricole.*

*Or ce n'est pas parce qu'on perd de la population qu'on est une commune qui ne se développe pas. Il faut changer ce regard.*

*Ça suppose que nous soyons complémentaires dans nos équipements et capables de travailler avec l'Éducation Nationale sur l'organisation de nos écoles et du maillage scolaire, et d'organiser les mobilités de nos enfants".*

**Loïc RAOULT**  
Vice-Président Sports et Équipements sportif  
d'intérêt communautaire



### L'AMF 22 ACCOMPAGNE LES COMMUNES POUR PENSER LES NOUVELLES FORMES DE PROXIMITÉ

*L'AMF 22 accompagne les communes dans leurs actions au service des habitants sur les champs de : l'école, la petite enfance, la santé, la fibre,...*

**Armelle BOTHEREL**  
Conseillère Déléguée à l'Innovation, Recherche, Prospective,  
Économie sociale et solidaire



# 3.3 RENFORCER L'ACCÈS DES HABITANTS aux services et à l'emploi en articulant plus étroitement habitat, urbanisme, et mobilités



Penser l'habitat, les déplacements, l'environnement à hauteur d'habitants en faisant le **choix d'un urbanisme des courtes distances.**

Proposer **une offre de logement diversifiée** qui permette aux habitants de penser leur parcours résidentiel en lien avec les accès aux services.

Permettre **la mobilité pour tous les habitants** dans le territoire et mettre en place une veille sur les nouvelles attentes.



## PERMETTRE LA MOBILITÉ POUR TOUS

*"Ce qui importe c'est de faire en sorte que la mobilité puisse être sur tout le territoire. Malheureusement les jeunes, les anciens, les migrants, les réfugiés connaissent des difficultés de mobilité."*

*Et si l'on ne dessert pas l'ensemble du territoire, bon nombre vont se concentrer essentiellement dans la ville centre, ce qui va rajouter des difficultés sociales dans les quartiers un peu plus défavorisés."*

**Rémy MOULIN**  
Vice-Président Cohésion Sociale,  
Politiques Urbaines Contractuelles



## UN URBANISME PENSÉ À HAUTEUR D'HABITANT

*"Il y a des pistes de collaboration avec les territoires périphériques, mais aussi en interne au sujet de toute l'activité résidentielle, qui peut être une vraie opportunité."*

*Mais en même temps on a un modèle de développement qui est aussi porteur d'enjeux car il a conduit à un certain étalement qui génère un certain nombre de coûts, de difficultés, et on se rend compte que plus on étale, plus on éloigne l'égalité d'accès à un certain nombre de services."*

**Jean-Paul HAMON**  
Conseiller Délégué Missionné à l'Animation  
Touristique et Valorisation Patrimoniale



## 3.4 FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT

des habitants par un cadre de vie agréable et des équipements propices à la pratique sportive



Encourager **la diversité** dans les lieux de vie en conciliant dans le développement urbain des architectures anciennes et modernes, intégrées dans une trame verte, à travers des cheminements doux et accessibles.

Prendre **soin du cadre de vie** et des espaces publics.

S'appuyer sur **l'imbrication ville/campagne/littoral.**

Soutenir **la connexion entre les villes et les vallées.**

Favoriser **le développement des sports-nature.**

### PRENDRE SOIN DU CADRE DE VIE

Affirmer les liens entre terre, ville et mer à l'échelle du territoire implique la réappropriation des vallées, si singulières au territoire, dans une logique d'approche graduelle selon leur degré de nature. La forme de cette réappropriation s'adresse aux espaces ruraux, aux espaces d'estuaires pour la connexion avec le littoral et aux espaces urbains. Pour ces derniers, et pour le centre-ville de Saint-Brieuc en particulier, les vallées constituent des hectares de nature en ville, prenant la forme d'une ville haute et une ville basse qu'il s'agit de reconnecter, afin d'y retrouver des usages et de consolider l'identité particulière de "ville mer et montage". Les projets de reconquête pour une valorisation réciproque entre vallées et ville passeront donc par des actions sur les paysages : en ouvrant des vues par des sélections végétales et l'aménagement des belvédères, en aménageant les interfaces ville-vallées pour les rendre lisibles à tous, en réhabilitant les cheminements doux au fond des vallées et en balcon le long des axes créés par Harel de la Noé..."



# 3.5 GARANTIR LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS

par un accès à la culture et à la santé



Assurer  
**le droit à la santé pour tous.**

Développer  
**de nouveaux lieux** de création et de diffusion culturelle au cœur de l'agglomération.

S'appuyer  
**sur le Contrat Local de Santé.**

Faire de  
**l'accès à la culture** un modèle de société.

Prendre  
**en compte les autres facteurs ayant une incidence sur la santé** et la vie des populations : le logement, l'environnement, l'éducation, le travail, etc.



## PERMETTRE LE DROIT À LA SANTÉ ET LA CULTURE POUR TOUS

*"Nous devons affirmer et garantir un accès aux soins et à la santé pour tous les citoyens de notre territoire"*

**Thierry SIMELIERE**  
Conseiller Délégué à la Mer  
(plaisance, pêche, économie maritime)



# 3.6 RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS

par une action publique transformée et coordonnée

Donner **plus de place aux jeunes** dans la construction des politiques publiques et dans le renouvellement des formes d'engagement sur les territoires.

Disposer d'une **administration agile et réactive** pour les habitants.

Simplifier **l'accès** aux services publics.

Identifier **en continu les besoins pour adapter** notre réponse collective dans les différentes politiques publiques intercommunales : habitat, mobilité, emploi, formations, culture, sport, etc.

Moderniser **les modes de fonctionnement** à coût constant.

Reconnaître, partager et développer les **savoir-faire des cadres et agents**.

Permettre aux usagers de disposer de premiers éléments d'information et **d'une meilleure orientation** vers les bons interlocuteurs.



## UNE DYNAMIQUE DE MUTUALISATION POUR UNE ADMINISTRATION PLUS EFFICACE

La loi du 16 décembre 2010 de Réforme des Collectivités Territoriales visant à rationaliser et à conforter la mutualisation, a fixé l'obligation de réaliser un schéma de mutualisation des services"  
À Saint-Brieuc Armor Agglomération, la mutualisation des services s'est inscrite dans le cadre d'une coopération historique entre la communauté et ses communes. Elle s'est mise en œuvre sur des principes de bon sens, d'efficacité et de maillage territorial.  
Aujourd'hui, cette dynamique de mutualisation s'étend avec 7 administrations réunies au sein du centre interadministratif.

**Gérard BLEGEAN**  
Vice-Président Ressources et Administration générale



## SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

Fin 2017 le Département et Saint-Brieuc Armor Agglomération (SBAA) et maire de Saint-Brieuc ont officialisé le déploiement de la solution ICI à l'ensemble des 32 communes de l'agglomération briochine. Ce dispositif, qui consiste en un partage de connaissances entre collectivités, porté par le Département et SBAA.  
*"Avec la réorganisation des compétences entre les collectivités et le développement des intercommunalités dont le découpage territorial a été récemment revu, les citoyens peuvent éprouver des difficultés à s'y retrouver et cela rend compliquées leurs démarches. Désormais, ils trouveront un premier niveau de réponse où qu'ils aillent. Cette mutualisation de l'information de proximité entre plusieurs collectivités est, à ma connaissance, une première nationale"*

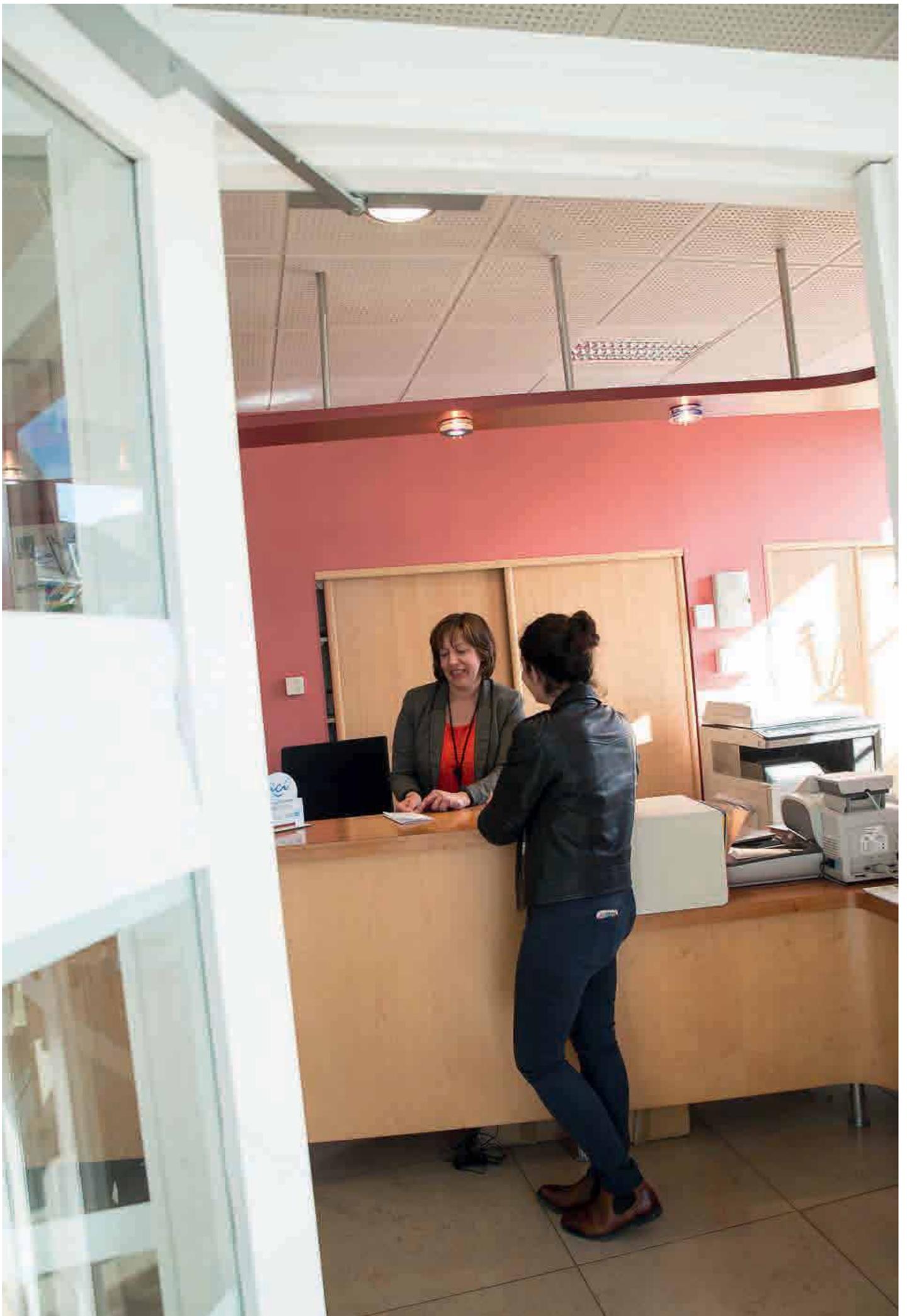
**Thibaut GUIGNARD**  
Vice-Président Aménagement et Développement local, Voirie et Risques majeurs, Coopération intercommunale

## INNOVER EN FAVEUR DES JEUNES À SAINT-BRIEUC

Les Jeunes de 15 à 29 ans représentent 1 habitant sur 6 du territoire de l'intercommunalité. Ils sont souvent oubliés des politiques publiques.

Grâce à un soutien de l'État dans le cadre du PIA, l'Agglomération, avec la Ville de Saint-Brieuc, s'est lancée dans un programme innovant. Tout l'enjeu est de partir des jeunes eux-mêmes, leurs parcours, leurs envies, les ruptures auxquelles ils sont confrontés







## ORIENTATION 4

# PORTER COLLECTIVEMENT NOTRE AMBITION



**Saint-Brieuc Armor Agglomération** veut mettre le **territoire en mouvement** autour d'un projet qui valorise ses ressources propres, ses qualités, son identité, ses singularités.

Pour réussir cette mise en mouvement, il faut d'abord consolider ses bases, c'est-à-dire les modalités de portage par la collectivité elle-même : **conforter la gouvernance et harmoniser les politiques publiques** autour du projet.

Forte de ce socle, Saint-Brieuc Armor Agglomération pourra entraîner l'adhésion du territoire en **mobilisant les forces vives et les habitants** et en mettant en synergie les initiatives publiques et privées.

C'est **collectivement** que le territoire portera un projet de développement qui permettra de faire face aux **défis des grandes transitions** qui traversent les sociétés.

Enfin, cette mise en mouvement **suppose l'ouverture et le dialogue avec les territoires voisins, le Département, la Région** pour faire reconnaître les atouts de l'agglomération aux échelles nationales et européennes.

# 4.1 MOBILISER LES ÉLUS

## pour mettre en œuvre le projet de territoire



Faire preuve de **solidarité financière et fiscale** à destination des communes qui accompagnent les populations fragiles et de celles qui préservent les terres agricoles.

Observer les **dynamiques** territoriales et prévoir des temps d'échange réguliers pour adapter en continu les politiques communautaires afin de répondre aux orientations du projet de territoire.

**Être efficace** tout en restant proche.

### PACTE DE GOUVERNANCE

Le Pacte de confiance et de gouvernance a été adopté en décembre 2016 par les 4 Communautés préexistantes, pour permettre la mise en place de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Ainsi, sa gouvernance associe de manière centrale les Maires à la décision. Elle est aussi le lieu de construction d'un intérêt intercommunal.

**Principe n°1** - Transparence et confiance : favoriser les échanges en amont des décisions, et une bonne circulation de l'information

**Principe n°2** - Unité et Proximité : concrétiser une union synonyme de développement et d'attractivité, respectueuse de la diversité des territoires communaux.

**Principe n°3** - Associer largement les communes dans la définition des modalités d'exercice des nouvelles compétences.

### DES INSTANCES D'ÉCHANGES ET DE DÉCISIONS

L'Agglomération fonctionne sur la base d'instances d'échanges et de discussions

Pour échanger, plusieurs instances existent

- Le bureau
- La conférence des Maires
- Les commissions
- Les plénières ou séminaires de l'ensemble des conseillers communautaires
- Les Comités de Pilotage des différentes démarches.

Pour décider, le cadre juridique s'applique : Les délibérations sont prises en Conseil d'Agglomération. Le Conseil d'Agglomération peut déléguer certaines décisions au bureau ou à la présidente.

### PÔLES DE PROXIMITÉ

L'Agglomération a mis en place des pôles de proximité au plus près des territoires et de leurs habitants.

Chaque pôle de proximité dispose d'une direction. Les pôles coordonnent les lieux d'accueil du public ainsi que les équipements qui reçoivent du public. Ce sont des espaces qui favorisent la mobilisation locale et l'implication des habitants, à l'image des bénévoles qui s'impliquent dans le domaine du tourisme. Les pôles sont aussi les espaces d'organisation du Centre Intercommunal d'Action Sociale. Ils permettent plus de fluidité entre l'intercommunalité et les conseillers municipaux, à l'image des rencontres autour du bilan de la fusion et du projet de territoire qui se sont déroulées, dans chaque pôle début 2018.

## 4.2 CONSTRUIRE ENSEMBLE

### l'identité « Saint-Brieuc Armor Agglomération » et ses projets



Faire **des habitants, des élus et des acteurs locaux les ambassadeurs** de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Consolider **le lien entre les habitants et leur territoire**, par une implication dans les projets de mise en valeur des paysages et d'aménagement.

Fédérer les **énergies** locales autour du projet de territoire et capitaliser sur les succès de mobilisation collective.

Impliquer **les habitants**, notamment par du financement participatif, renforcer les liens entre élus et citoyens du territoire.

Proposer une communication ciblée qui **révèle l'identité** économique et touristique de l'agglomération.

#### FINANCEMENT PARTICIPATIF PHOTOVOLTAÏQUE

*“Saint-Brieuc Armor Agglomération [a] lancé, pour la première fois dans le monde des collectivités locales, une campagne de crowdfunding pour emprunter 8 400 euros auprès du grand public. Cette somme doit venir compléter le plan de financement d'un projet de panneaux photovoltaïques. L'objectif, certes assez modeste, a été atteint en seulement 20 jours. 22 investisseurs ont répondu à l'appel de la communauté d'agglomération, via la plate-forme Collecticity, en prêtant entre 50 et 1 000 euros : des prêts sur 5 ans à un taux annuel de 2,25 %. Les profils des prêteurs sont assez variés mais 41 % d'entre eux sont originaires du département des Côtes-d'Armor. La proximité est donc un argument de poids pour un certain nombre d'investisseurs.”*

Source La Gazette des Communes

#### PLAN DE PAYSAGE

Le souhait de Saint-Brieuc Armor Agglomération de porter un plan paysage traduit une volonté forte de consolider un projet global qui repose sur le paysage, l'expérimentation et l'implication citoyenne pour faire des habitants à la fois des acteurs et des ambassadeurs du territoire.

Le Plan de paysage permettra de traduire spatialement les réflexions de son projet de territoire et sa déclinaison dans un futur PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) en identifiant les enjeux paysagers et en anticipant de manière prospective les évolutions paysagères sur le territoire afin de définir un cadre à cette évolution

## 4.3 S'APPUYER SUR UNE ADMINISTRATION, formée et exemplaire, et des agents co-constructeurs des politiques publiques



Permettre **aux agents de se former** pour une administration agile et réactive.

Prévoir **chaque année des temps d'échange** et de partage avec les agents autour du sens des politiques publiques.

Faciliter les sensibilisations et formations autour de la **bienveillance professionnelle**, la culture commune pour la fluidité des relations internes, de **la sensibilisation au management participatif** et de la gestion de projet ou du travail en transversalité et en réseaux. Valoriser **leur expertise**, leurs analyses et leurs réseaux pour des politiques publiques plus efficaces.

Faciliter les **parcours de formation** autour d'un accompagnement personnalisé dans le sens des évolutions de carrière souhaitée.

Favoriser l'innovation de l'action publique par **l'intelligence collective**.

### UNE ADMINISTRATION FORMÉE

Les agents de Saint-Brieuc Armor Agglomération bénéficient de formations. Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) propose des formations gratuites pour les agents, sur la base d'une contribution de la collectivité à cette structure.

Les agents peuvent bénéficier de formations complémentaires dans d'autres organismes pour les champs non-couverts par le CNFPT.

Les agents sont bien formés dans le champ de leur compétence technique.

### DES AGENTS CO-CONSTRUCTEURS DES POLITIQUES PUBLIQUES

La co-construction définit une attitude et un comportement collectifs particulier visant à obtenir la mobilisation de tous les acteurs co-constructeurs et l'appropriation du résultat par ces derniers.

C'est aussi un moyen d'efficience par la capacité à atteindre des objectifs ambitieux tout en minimisant le coût des moyens pour les atteindre. Les approches co-constructives stimulent aussi l'innovation, la mobilisation et la reconnaissance.

# 4.4 S'INSCRIRE DANS LES RÉSEAUX

de coopération de la Bretagne  
et du Grand Ouest, de France et d'Europe



Jouer **un rôle moteur** dans le Grand Ouest.

Coopérer pour offrir des **services adaptés** aux habitants et entreprises.

Anticiper les **échéances** de nos partenaires financiers afin de positionner les projets du territoire.

Dialoguer **avec les collectivités partenaires** pour affirmer les singularités territoriales : Pays, SCoT, SAGE, SRADDET contrats de partenariats...

## INTÉGRATION DES RÉSEAUX

L'intégration dans les réseaux devient l'une des conditions du financement de l'action publique.

L'action publique est de plus en plus partenariale. Depuis la loi NOTRE, des niveaux ont été consacrés, notamment autour du bloc Région-intercommunalité pour le développement économique, ou autour de l'insertion et l'accompagnement des populations avec le département.

Pour mettre en œuvre et financer les priorités politiques, les mécanismes des contrats et des appels à projets sont de plus en plus fréquents. Cela suppose d'être agile et de s'adapter aux temporalités des autres financeurs, Europe, État, Région : les mécanismes de discussions et de décisions doivent s'adapter à ces évolutions pour permettre au territoire de continuer à bénéficier des fonds.

La dynamique de réseau est souvent l'un des critères de sélection de ces appels à projet, avec la coopération entre les territoires voisins, l'association des acteurs économiques, associatifs et les habitants. C'est ainsi que fonctionnent, par exemple, les Programmes d'Investissement d'Avenir, qui encouragent les territoires à innover.

## DES COOPÉRATIONS

La mise en réseau des territoires est aussi liée à la mobilité des habitants. Les institutions sont pensées à l'échelle d'un territoire, mais les habitants, par leurs mouvements, franchissent les barrières administratives. La hausse de la mobilité entre Saint-Brieuc et Rennes suppose, par exemple, un travail partenarial pour offrir les meilleurs services aux habitants.

En matière économique, l'avenir du secteur agri-agro invite par exemple à réfléchir avec les territoires voisins.

En matière numérique, la structuration de French Tech Brest-Morlaix-Lannion d'une part et Rennes-Saint-Malo d'autre part pose la question du positionnement de Saint-Brieuc.

En matière d'enseignement supérieur, le développement de formations à Saint-Brieuc passe par des discussions entre les Universités à Rennes et le Ministère. Pour pouvoir peser à l'échelle du Grand Ouest, la capacité à exprimer une voix forte et unie dans le Nord-Bretagne constitue aussi un enjeu majeur.



# Projet de territoire

2018 – 2030

**SAINT-GILDAS**  
291 HAB.

**LE LESLAY**  
153 HAB.

**LE FŒIL**  
1 534 HAB.

**LE VIEUX BOURG**  
797 HAB.

**QUINTIN**  
3 028 HAB.

**SAINT-BIHY**  
246 HAB.

Landes  
de Lanfains

**LANFAINS**  
1 100 HAB.

**ROSTRENNEN**

**LA HARMOYE**  
407 HAB.



**LE BODÉO**